



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Compétences fondamentales en langues et en mathématiques: premières enquêtes nationales terminées

**Berne, le 24 mai 2019. Combien d'élèves possèdent les compétences fondamentales définies par la CDIP en 2011 dans ses objectifs de formation? La question a été étudiée pour la première fois à l'échelle nationale, et il en résulte que le niveau de concordance des objectifs entre les cantons est élevé en langues et que l'harmonisation est moins avancée en mathématiques.**

Les cantons sont tenus par la Constitution fédérale d'harmoniser les objectifs de la scolarité obligatoire (art. 62, al. 4, Cst.). Ils ont développé ensemble des instruments pour y parvenir, à savoir notamment les objectifs nationaux de formation (compétences fondamentales) de la CDIP et les nouveaux plans d'études régionaux. L'introduction de ces instruments et d'autres encore est un processus de longue durée, qui n'est pas encore achevé.

Des enquêtes ont été réalisées pour la première fois, en ce début du processus d'harmonisation et avec la participation de tous les cantons, afin d'évaluer le nombre d'élèves possédant les compétences fondamentales définies par la CDIP en 2011. Leurs résultats sont également un indicateur du niveau de concordance des objectifs de formation entre les cantons. Les tests ont porté sur la langue de scolarisation et la première langue étrangère à la fin du degré primaire (en 2017) ainsi que sur les mathématiques à la fin de la scolarité obligatoire (en 2016).

Résultats en langues: la moyenne suisse des élèves possédant les compétences fondamentales dans la langue de scolarisation (lecture) s'élève à 88 %. En orthographe, les pourcentages varient, selon la région linguistique, entre 80 et 89 %. Dans la première langue étrangère (allemand, français ou anglais), près de 90 % des élèves en fin de primaire possèdent les compétences fondamentales en compréhension orale; pour la compréhension écrite, les pourcentages se situent à 65 % (français), 72 % (allemand) et 86 % (anglais). Ces résultats témoignent de la situation telle qu'elle se présente au début du processus d'harmonisation. La CDIP considère donc que le degré d'harmonisation entre les cantons et le pourcentage d'élèves possédant les compétences fondamentales sont assez élevés dans la majorité des domaines testés.

Résultats en mathématiques: dans ce domaine par contre, les différences entre les cantons au début du processus d'harmonisation sont importantes (les résultats allant de 43 % à 83 %). Le nombre d'élèves possédant les compétences fondamentales est moins élevé. La moyenne suisse est de 62 %.

Les différences entre les résultats en mathématiques et ceux obtenus en langues peuvent être en partie considérées à la lumière du constat que les plans d'études cantonaux appliqués auparavant dans la scolarité obligatoire et qui le sont encore pour une partie d'entre eux étaient davantage harmonisés dans le domaine des langues que dans celui des mathématiques. On peut supposer que l'utilisation plus généralisée de plans d'études communs et de moyens d'enseignement adaptés contribuera davantage à l'harmonisation des objectifs de formation.

Dans le domaine des mathématiques, la question du niveau d'exigence n'a pas encore reçu de réponse définitive. De l'avis de spécialistes, il semble qu'une partie des compétences fondamentales en mathématiques, ou des tâches qui en sont dérivées, soit assez exigeante. Une commission de la CDIP a été chargée d'examiner la question plus à fond.

Le rapport scientifique montre que certaines caractéristiques individuelles des élèves (genre, origine sociale, statut migratoire ou langue parlée à la maison) peuvent avoir un effet sur les résultats, mais cet effet peut varier selon le canton et la discipline. L'observation à l'échelle cantonale de différences significatives ou non, du point de vue statistique, entre les groupes d'élèves présentant certaines caractéristiques (par ex. élèves issus de la migration) dépend ainsi du canton et de la discipline considérée.

Exploitation ultérieure des données: les enquêtes 2016 et 2017 fournissent pour la première fois des informations détaillées sur certaines compétences des élèves de la scolarité obligatoire de tous les cantons. Ces données seront utilisées dans le cadre du monitoring national de l'éducation et feront encore, dans ce contexte, l'objet d'analyses complémentaires. Les cantons pourront en outre utiliser les résultats dans leurs processus de développement de la qualité. Tant le monitoring de l'éducation que le développement de la qualité à l'échelle cantonale sont des processus à long terme.

La CDIP va intégrer les résultats des enquêtes dans son second bilan de l'harmonisation de la scolarité obligatoire qui sera disponible en été 2019.

Les prochaines mesures des compétences fondamentales dans des domaines donnés auront lieu en 2020 (langues) et 2022 (domaine non encore défini).

### **Contact**

Pour toute question à la CDIP

Service de presse du Secrétariat général de la CDIP, [presse@edk.ch](mailto:presse@edk.ch), +41 31 309 51 11

Pour toute question concernant les résultats

en allemand: Andrea Erzinger, *Interfaculty Centre for Educational Research* de l'Université de Berne  
+41 31 631 37 26, [andrea.erzinger@icer.unibe.ch](mailto:andrea.erzinger@icer.unibe.ch)

en français: Christian Nidegger, Service de la recherche en éducation (SRED) de Genève  
+41 22 546 71 19, [christian.nidegger@etat.ge.ch](mailto:christian.nidegger@etat.ge.ch)

### **Documentation**

- Les résultats en bref
- Présentation PowerPoint sur les résultats
- Rapport mathématiques 2016
- Rapport langues 2017